Le Monde 12/02/16

POLITIQUES PUBLIQUES

L'état d'urgence scolaire doit être déclaré par François Hollande

PAR THIBAULT GAJDOS

Le 26 janvier, des enseignants du primaire ont manifesté pour réclamer une augmentation de leurs salaires. Leurs revendications ne paraissent pas incongrues. Selon le dernier rapport *Regards sur l'éducation 2015* publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), leur salaire moyen est de 36 000 dollars, alors que la moyenne de l'OCDE s'établit à 41 000 dollars (ces chiffres sont ajustés afin de tenir compte du niveau des prix dans les pays concernés).

Cela s'explique-t-il par le fait que les enseignants français travaillent moins que leurs collègues des autres pays ? Non : ils travaillent 924 heures par an, contre 771 heures en moyenne. C'est en partie pour cela que la France consacre moins de moyens à l'éducation primaire que la plupart des pays de l'OCDE : la France dépense 7 000 dollars par élève et par an, contre 8 200 dollars en moyenne.

Pire, ces ressources sont très inégalement réparties. En effet, 40 % du financement des écoles primaires sont assurés par les collectivités territoriales. Malgré un dispositif de péréquation entre collectivités, il subsiste une très grande disparité géographique, liée aux ressources et aux choix politiques des communes. La Cour des comptes s'en était émue dans un rapport remis en 2008 (« Les communes et l'école de la République »), en observant que *« le développement des politiques locales dans le cadre de la décentralisation génère un risque accru de rupture des principes d'égalité et de gratuité qui fondent l'école républicaine »*. Depuis, les choses n'ont guère changé. L'état catastrophique d'un certain nombre d'écoles de Marseille, résultat du manque d'investissement de la ville, en est un témoignage affligeant.

Il est vrai qu'on entend souvent que l'école a surtout besoin de réformes, et que rien ne prouve que les élèves seraient mieux formés si l'on dépensait davantage d'argent. Kirabo Jackson, de l'université de Northwestern à Chicago, et ses collègues tordent le cou à cet argument dans un article à paraître dans le *Quarterly Journal of Economics* (« The effects of school spending on educational and economic outcomes »). Ils exploitent pour cela une particularité du financement des écoles aux Etats-Unis.

UNE RÉVISION DU FINANCEMENT

Jusqu'aux années 1970, la plupart des Etats finançaient les dépenses scolaires grâce à une taxe foncière locale. Il en résultait de fortes disparités à l'intérieur même des Etats, les districts riches disposant de davantage de ressources que les districts pauvres. Entre 1971 et 2010, les cours suprêmes de 28 Etats ont imposé une révision du financement des écoles afin de garantir une répartition plus équitable des moyens. Certains districts, et notamment les plus pauvres, ont ainsi bénéficié d'une augmentation des dépenses d'éducation. Ces dépenses supplémentaires se sont traduites, pour l'essentiel, par une hausse du nombre d'enseignants et de leurs salaires, et un allongement de l'année scolaire.

Les chercheurs ont pu en analyser les effets, en comparant le devenir des générations scolarisées avant et après les réformes. Les résultats sont particulièrement spectaculaires pour les enfants les moins favorisés : une augmentation de 10 % des dépenses annuelles d'éducation tout au long des douze années des cycles primaire et secondaire est associée à des études plus longues (de six mois en moyenne), des salaires plus élevés de 10 %, et un risque de pauvreté à l'âge adulte divisé par deux.

François Hollande avait fait de la jeunesse la grande cause de son mandat. Un effort a été fait. Mais il est très insuffisant : les recrutements supplémentaires d'enseignants ont été absorbés par l'augmentation du nombre d'élèves, et leur salaire a diminué. Des abcès intolérables de misère scolaire, dont Marseille est la triste illustration, persistent. Au regard de l'expérience américaine, cela est extrêmement préoccupant pour l'avenir. On aurait aimé que le président manifeste autant d'engagement pour l'école qu'il en déploie pour la mise en œuvre de sa politique sécuritaire. Qu'il déclare, enfin, l'état d'urgence scolaire. ■

Thibault Gajdos
est chercheur au CNRS